

Présentation au Symposium sur le développement social local et le soutien aux familles

10^{ème} Journées annuelle de santé publique
24 octobre 2006

Rappel des origines des Centres de la petite enfance

- Années 70 : Création des premières garderies populaires et revendication pour un réseau universel et gratuit de services de garde.
- Années 80 : Identification par les acteurs du réseau de besoins plus larges des enfants et des familles en matière d'apprentissage et de soutien parental.
- Années 90 : Élaboration par les acteurs du réseau du concept «Centre de la petite enfance».
- 1996 : Sommet sur l'économie et l'emploi : Proposition du réseau des garderies populaires (CIRGPO) et du Chantier de l'économie sociale en vue de créer les CPE, acceptée par le Gouvernement et les partenaires du Sommet.

Cette présentation a été effectuée le 24 octobre 2006, au cours du "Symposium franco-québécois sur le développement social local et le soutien aux familles" dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2006. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp>.

Rappel des origines des Centres de la petite enfance

- 1997 : Politique familiale déposée par le gouvernement québécois, comportant comme pièce-maîtresse la création des CPE à 5\$/jour et l'objectif de 200 000 places. 1ère reconnaissance politique que la société a une responsabilité dans le développement des jeunes enfants (pas juste une affaire privée, «familiale»; l'État et les communautés ont le devoir de s'en préoccuper).
- 1997-2006 : Développement intense, planifié et concerté du réseau de CPE. Co-contruction avec l'État des politiques publiques

Caractéristiques d'un CPE

- **Mission :**
 - Éducative,
 - Sociale,
 - Communautaire.
- **Fondement :**
 - Accessibilité,
 - Qualité,
 - Universalité.
- **Nature :**
 - Corporation autonome et sans but lucratif,
 - Contrôlée démocratiquement par les parents et les représentants de la communauté,
 - Ouvrant en partenariat avec les pouvoirs publics.

Les CPE en chiffres

- 1002 CPE répartis sur tout le territoire
- 168 000 places offertes (sur 200 000)
(80 000 en Installations, 88 000 en Milieu familial)
- Couverture presque complète des besoins
- 2/3 des enfants 0-5 ans passent en CPE au cours de leur vie

Les CPE en chiffres

- 40 000 travailleuses
- 25 000 employées, 14 600 RSG
- 7 000 parents et représentants de la communauté sur les conseils d'administration
- 1,5 Milliard \$ de chiffres d'affaires

Modèle de développement des CPE basé sur :

- Mobilisation locale
- Concertation régionale
- Planification territoriale basée sur les besoins recensés des parents

Les CPE, des services de proximité essentiels dans une communauté

- Comparable à l'école ou aux services de santé
- Liens avec développement social et développement économique
- Contribution au développement de politiques familiales des municipalités

Le CPE dans sa communauté

Au coeur de multiples partenariats pour répondre aux besoins d'apprentissage des jeunes enfants et de soutien à l'activité parentale:

- Intégration des enfants ayant des besoins particuliers (*Vallée des forts*)
- Dépistage précoce (*Action dépistage*)
- Protocole CPE-CLSC
- Répertoire d'activités familiales à prix modiques
- Prévention de la violence (*Pouvoir aux tout-petits*)
- Revitalisation d'un quartier (*Carrefour*)
- Référence et Accompagnement des parents (*MAP*)
- Garderie bio (*Équiterre*)

Le CPE dans sa communauté

■ Au coeur de multiples partenariats pour répondre aux besoins d'apprentissage des jeunes enfants et de soutien à l'activité parentale:

- CLSC
- Organismes communautaires famille
- École
- Municipalité
- DPJ-Police
- Loisir-vacances
- Organismes locaux de développement économique et communautaire
- Entreprises
- Culture
- Intergénérationnel

Enjeu :
Au plan conceptuel, une clarification à apporter

Un CPE, est-ce...

- Une créature de l'État dont la gestion est confiée à des CA locaux

Vision plus «étatique, parapublique»

ou

- Une créature des communautés développée en partenariat avec le ministère

Vision «Partenariat public-communauté»

La co-construction des politiques publiques État-Société civile

Quatre dimensions d'une politique publique :

- Définition des grandes finalités
- Régulation
- Financement
- Gestion et livraison de services

La co-construction des politiques publiques État-Société civile

- Est-ce que c'est à l'État qui est le mieux placé pour tout faire ça?
- L'institutionnalisation du réseau des CPE ne signifie pas son étatisation.
- La co-construction des politiques publiques et le partenariat Ministère/Réseau des CPE garantissent l'accès et la qualité et favorisent la dispensation plus efficiente de services.

La pertinence de ce modèle pour le déploiement et la livraison des services de garde éducatifs :

- Moins onéreux que si c'est l'État qui assume tout (vision plus moderne du rôle de l'État, devenu «stratège et accompagnateur» plutôt que «providentialiste»)
- Plus efficace que si confié au libre marché (offre de services de qualité inégale, pas de couverture sur l'ensemble du territoire; le privé à but lucratif va là où c'est le plus rentable)
- Plus-value en terme de développement social :
 - responsabilisation des parents,
 - mobilisation de multiples acteurs de la communauté,
 - empowerment individuel et collectif,
 - incubateur d'innovations sociales.